



LA CIRCULATION

● EPREUVE EN CIRCULATION

EPREUVE EN CIRCULATION.

- L'épreuve comportera un itinéraire sur route, autoroute et en agglomération.
- Un dépassement sur route est recommandé avec un rythme de conduite adapté à l'environnement routier.
- La durée de cette épreuve est de 30 minutes.



Conduite en agglomération :

Vérification des acquis concernant le respect des règles de circulation aux intersections et position sur la chaussée dans les rues à double sens et sens unique.



Conduite en rase campagne :

Vérification des trajectoires dans les virages et courbe
Recherche de direction par panneaux.
Une manœuvre de dépassement sera à effectuer si possible.



Conduite sur voie rapide ou autoroute :

Entrée et sortie de voie rapide ou d'autoroute.
Recherche de direction et position sur la chaussée.
Une manœuvre de dépassement sera à effectuer si possible.